

***Séance extraordinaire du  
Conseil scolaire fransaskois***

*Le samedi 2 septembre 2017 (8h15)*

*Par audioconférence*

**Procès-verbal**

**Présences :**

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence par intérim : Martin Prince, Région n° 8 des Battlefords  
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde  
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille  
Alpha Barry, Région n° 3 de Regina  
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence  
Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert  
Anita Francon, Région n° 9 de l'école de St-Isidore

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Direction générale aux affaires  
Bernard Roy, Direction générale à l'éducation  
Claude-Jean Harel, Coordonnateur des communications  
Catherine Colombet, Adjointe administrative

La Présidence par intérim, Martin Prince confirme que tous les membres du CSF ont consenti à la tenue de cette séance extraordinaire.

**I. Ouverture**

*1.1 Bienvenue*

La présidence par intérim, Martin Prince, constate que le quorum est atteint et appelle à l'ordre la séance extraordinaire du CSF du samedi 2 septembre 2017 à 8h22.

*1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 2 septembre 2017*

**17.164 GISELÈ RIVARD** : Que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 2 septembre 2017 soit adopté tel que présenté.

Adopté

*1.3 Déclaration de conflits d'intérêts*

Après avoir demandé un avis juridique, le conseiller scolaire Alpha Barry indique ne pas être en conflit d'intérêts par sa situation personnelle directement liée à la

prématernelle. Toutefois, s'il y a un conflit perçu, le conseiller scolaire est disposé à se retirer. Ce sujet ayant déjà été évoqué, le président par intérim, Martin Prince, confirme qu'il n'est pas en conflit d'intérêts.

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré pour la séance extraordinaire du 2 septembre 2017.

## **II. Directions du Conseil**

### *2.1 Décisions*

#### *2.1.1 Prématernelle*

Le président par intérim, Martin Prince, rappelle les résolutions adoptées le 23 juin 2017 par le CSF. Ces décisions ayant eu des répercussions dans les communautés, il propose au CSF d'en discuter à la table et avant même la rentrée scolaire du mardi 5 septembre 2017.

La conseillère scolaire, Geneviève Binette, a quitté la séance à 9 heures.

**17.165 ALPHA BARRY :** A la lumière des nouvelles informations et en vue de la décision stratégique, de l'engagement donné à notre communauté pour contrer l'assimilation et améliorer la qualité du français dans nos écoles, que le CSF revienne sur la décision de facturer des frais aux parents de la PM.

Pour 3  
Contre 3  
Rejeté

## **III. \*\*Correspondance**

Sans objet.

## **IV. Délégations et présentations spéciales**

Sans objet.

## **V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière**

## **VI. Tour de table et clôture de la séance**

### *6.1.1 Durée de la séance du 2 septembre 2017*

**17.166 ANITA FRANCON :** Que le CSF accorde aux membres du CSF présents à la séance extraordinaire du 2 septembre 2017, un remboursement d'honoraires et dépenses équivalent à une journée de moins de 2 heures.

Adopté

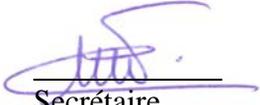
*6.2 La prochaine séance :* Vendredi 8 septembre 2017, à Regina.

*6.3 Levée de la séance du 2 septembre 2017*

**17.167 GISELE RIVARD** : Que le CSF lève la séance extraordinaire du 2 septembre 2017 à 9h38.

Adopté

  
\_\_\_\_\_  
Présidence

  
\_\_\_\_\_  
Secrétaire